



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bovins

Question écrite n° 131974

Texte de la question

M. Jean-Marie Rolland attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur le maintien du décolonnage des animaux de plus d'un an, qui avait été mis en place lors de la crise dite de la « vache folle » en 2001, l'encéphalopathie spongiforme bovine. En 2001, en raison de l'ampleur de cette maladie, les autorités avaient décidé de mettre en place deux mesures afin de garantir la sécurité alimentaire des consommateurs : des tests ESB et le décolonnage des animaux de plus d'un an. Aujourd'hui, au vu de la faible menace que représente cette maladie sur le territoire français, la réglementation a été assouplie en partie. Ainsi, les tests doivent être pratiqués sur les animaux de plus de 72 mois, toutefois le décolonnage reste obligatoire dans les mêmes conditions. Cette pratique représente un coût non négligeable pour les distributeurs et les éleveurs bovins. Il souhaiterait savoir, si cette mesure qui ne semble plus justifiée, la sécurité du consommateur étant par ailleurs assurée par les tests, pourrait être supprimée. Cette pratique représente un coût non négligeable pour les distributeurs et les éleveurs bovins : les abattoirs facturent environ 40 centimes d'euros par kilo de carcasse, soit 160 euros pour un animal de 400 kilos. Ce qui est une somme importante pour les exploitants en particulier, qui doivent faire face, comme vous le savez, à de nombreuses difficultés financières.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Rolland](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131974

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2944

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)